



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Watermael-Boitsfort
Service de l'Urbanisme
Madame Marie-Noëlle Stassart
Échevine de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1
B - 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le 17/05/2024

N/Réf. : **WMB20310_725_PU**
Gest. : **A. Heylen**
V/Réf. : **PU/31870-24**
Corr: **M. Roelandt**
NOVA : **17/AFD/1930332**

WATERMAEL-BOITSFORT. Place A. Payfa-Fosséprez, 2
(= partiellement en zone de protection de la Maison communale de Watermael-Boitsfort)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Rehausser la toiture, modifier les volumes en façade arrière et démolir des annexes arrière (nouveaux plans)

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 06/05/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 15/05/2024, concernant la demande sous rubrique.



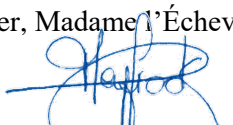
Localisation du projet (© Brugis)




Situation existante et, projets de 2023 et 2024 pour la façade à rue
(documents extraits des demandes respectives)

Selon la CRMS, le nouveau projet pour la façade à rue constitue une amélioration par rapport à la demande précédente. Cependant, la charge programmatique rend le projet toujours fort impactant. L'option d'aménager deux chambres en façade à rue est restée inchangée, ce qui, tout comme dans la version antérieure, nécessite des ajustements aux baies de fenêtres en façade avant. Cette modification compromet la typologie du bien, appartenant à l'ancien paysage villageois (tout comme le nombre de véliques en toiture avant, ou la composition de la façade arrière).

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : acnoel@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@wb1170.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels

1/1